

Procès-verbal de la séance du conseil municipal extraordinaire

Le conseil extraordinaire s'est réuni à la mairie le mardi 12 juillet 2022 de 18h00 à 18H10.

Etaient présents : CARTIER Sylvestre, DEFORGE Marc, DÉsirANT Françoise, GUICHON Julie, PERRIN Céline et STEPHAN Murielle.

Absents excusés : FRAPART Yves ayant donné procuration à DEFORFE Marc, LABARRE Alexis a donné procuration à STEPHAN Murielle, MAURY Édith ayant donné procuration à DÉsirANT Françoise et SERVENAY Caroline ayant donné procuration à CARTIER Sylvestre.

Absents : FRAPART Stéphane, LINCOLN Anne, MEXIQUE Béatrice et MEXIQUE Bruno.

Secrétaire de séance : STEPHAN Murielle

DM 3

Les travaux de la salle des fêtes ayant avancés plus rapidement que prévu et afin de régulariser toutes les factures avant le conseil de septembre, je vous propose la décision modificative suivante :

- 8 000€ du compte 65221 bâtiments publics (dépenses de fonctionnement)
- + 8 000 € au compte 2135/21 opération 63 réfection salle des fêtes (dépenses d'investissement).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.